

INTRODUCTION

Au cours des deux dernières années, les politiques d'immigration ont connu des changements importants en ce qui concerne le nombre de nouveaux arrivants au Canada. Cela s'explique en grande partie par la mise en place d'un plafond pour les étudiants étrangers (introduit en janvier 2024) et par de nouvelles réductions prévues dans les plans de Niveaux d'immigration 2025-2027 et 2026-2028. Ces changements ont touché tant les résidents permanents que les résidents temporaires et ont également réduit les quotas alloués au Programme des candidats des provinces de la Colombie-Britannique et du Yukon. Parallèlement, des modifications ont été apportées aux programmes provinciaux et fédéraux en ce qui concerne la mise à jour des programmes existants et l'introduction de nouveaux programmes. Cette fiche d'information donne un aperçu des principales mises à jour des politiques d'immigration introduites au cours des deux dernières années au niveau fédéral, en mettant l'accent sur la Colombie-Britannique et le Yukon.

Points forts du plan relatif aux niveaux d'immigration pour la période 2026-2028

- Stabilisation du nombre d'admissions de résidents permanents à 380 000 entre 2026 et 2028. La catégorie économique représente la plus grande part des admissions, atteignant 64 % en 2027 et 2028 grâce à l'augmentation des admissions dans le cadre du Programme fédéral des travailleurs hautement qualifiés et du Programme des candidats des provinces (PCP).
- Augmentation de l'objectif d'admissions de francophones hors Québec, pour atteindre 10,5 % d'ici 2028, tout en soutenant l'objectif plus large d'atteindre 12 % d'ici 2029.
- Maintien de la proportion générale des admissions dans la catégorie du regroupement familial à un niveau relativement stable, entre 21,3 % et 22,1 %, afin de favoriser le regroupement familial.
- 13 % des admissions totales consacrées aux réfugiés et aux personnes protégées.
- Réductions importantes des admissions pour raisons humanitaires et de compassion, passant d'un objectif de 10 000 pour 2025 dans le plan 2025-2027 à un objectif de 6 900 pour 2026 et de 5 000 pour 2027 et 2028, respectivement.

Comparaison entre les niveaux prévus pour la période 2025-2027 et ceux de la période 2026-2028

Le budget 2025 du gouvernement fédéral a annoncé que le Plan des niveaux d'immigration pour 2026-2028 viserait l'admission de 380 000 résidents permanents par an, contre 395 000 en 2025. Il a également indiqué une attention accrue portée à l'immigration économique – passant de 59 % en 2025 à 64 % des admissions générales – et à la transition des Résidents temporaires déjà présents au Canada vers le statut de Résidents permanents. L'objectif d'admissions de francophones hors Québec a également augmenté, atteignant 10,5 % d'ici 2028, afin de soutenir l'objectif global de 12 % d'ici 2029. Le Plan a fortement réduit le nombre cible d'admissions de résidents temporaires, le faisant passer de 673 650 à 385 000 en 2025 – soit environ 43 % de moins que l'objectif de 2025 – tout en maintenant les objectifs à 370 000 pour 2027 et 2028. À titre général, l'objectif du Plan des niveaux 2026-2028 pour les admissions temporaires et permanentes en 2026 est en baisse d'environ un quart par rapport au plan d'immigration précédent.

«... Le Canada continuera de donner la priorité à l'immigration économique, près de 65 % des nouveaux résidents permanents devant répondre aux besoins de notre marché du travail et soutenir notre croissance d'ici 2027. Nous accorderons également la priorité à l'octroi de la résidence permanente aux Résidents temporaires qui vivent et sont déjà installés au Canada, ce qui réduira encore davantage le nombre de nouveaux arrivants. Cela contribuera à son tour à alléger une partie de la pression qui pèse sur nos infrastructures et nos services sociaux. »

Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté,
Rapport annuel 2025 au Parlement sur l'immigration
L'honorable Lena Metlege Diab, ECNS, KC, PC, députée

Le revirement politique de 2024 en matière d'immigration

Au cours de la période de reprise post-COVID au Canada, le taux de croissance du pays s'est accéléré en raison (1) d'une augmentation relativement modeste du nombre d'arrivées de résidents permanents et (2) d'une augmentation beaucoup plus importante du nombre d'arrivées de résidents non permanents. La population générale canadienne a augmenté de 2,5 % en 2022, de 3,1 % en 2023 et de 1,8 % en 2024 – la plus forte croissance démographique enregistrée depuis plus de 50 ans. Le ralentissement qui s'en est suivi en 2024 était en grande partie dû à une baisse du nombre d'admissions de résidents temporaires après les chiffres records enregistrés en 2022 et 2023. Si les nouveaux arrivants ont joué un rôle déterminant dans l'économie canadienne, en particulier après la COVID, cette croissance démographique sans précédent a dépassé la capacité des services publics à fournir un soutien adéquat. Cela a contribué à un changement d'opinion publique concernant l'immigration, amenant le gouvernement à revoir ses plans d'immigration antérieurs. En janvier 2024, le gouvernement a annoncé un plafond pour les étudiants étrangers. Par la suite, en mars 2024, le gouvernement a annoncé son intention d'inclure les résidents temporaires dans les futurs plans de Niveaux d'immigration et a indiqué son objectif de réduire la population de résidents temporaires à 5 % de la population totale d'ici la fin de 2026. Plus tard, en octobre 2024, le gouvernement a annoncé des réductions significatives de l'afflux de résidents permanents pour 2025. En revanche, le précédent plan des Niveaux de 2024-2026 visait à accueillir 485 000 résidents permanents en 2024, 500 000 en 2025 et 500 000 en 2026.

Comparaison des chiffres relatifs à l'admission de résidents permanents

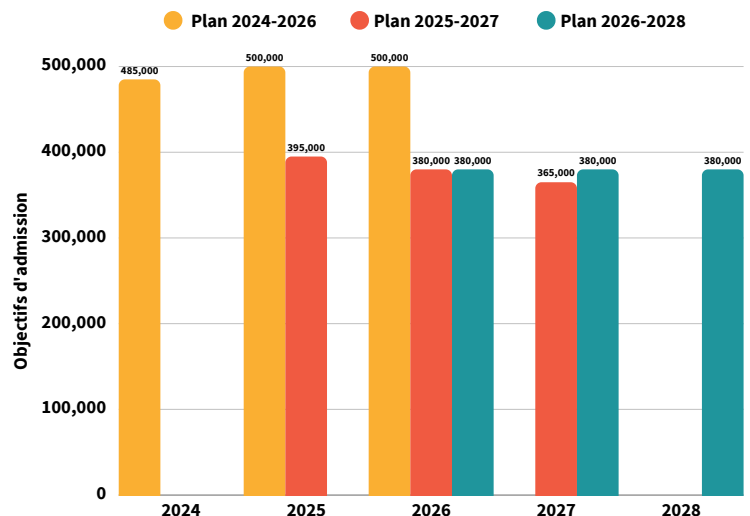


Figure 1 : Comparaison entre les différents plans de niveaux publiés entre 2024 et 2028

Catégorie économique

La catégorie économique représente la plus grande part des admissions proposées pour chaque année, atteignant 244 700 (soit 64 % de l'ensemble des admissions permanentes) tant en 2027 qu'en 2028. Pour y parvenir, le Plan 2026-2028 vise à augmenter les admissions au titre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (qui comprend le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), le Programme des métiers qualifiés (fédéral) et la Catégorie de l'expérience canadienne) et du Programme des candidats des provinces (PCP). L'objectif est « d'attirer les talents nécessaires à la réalisation des projets de développement national tout en répondant aux besoins spécifiques du marché du travail des provinces et des territoires ».

Admissions de résidents permanents - Catégorie économique

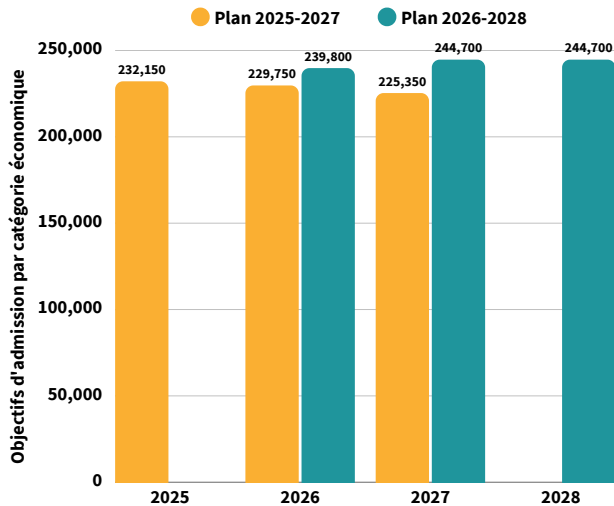


Figure 2 : Objectifs par catégorie économique selon les plans de Niveaux pour les périodes 2025-27 et 2026-28

Réfugiés et personnes bénéficiant d'une protection

Les objectifs concernant les réfugiés et les personnes protégées ont également été revus à la baisse, passant de 58 350 en 2025, 55 350 en 2026 et 54 350 en 2027, conformément au plan des Niveaux 2025-2027, à 49 300 pour chacune des trois années du plan des Niveaux 2026-2028.

Admissions de résidents permanents - Réfugiés et personnes bénéficiant d'une protection

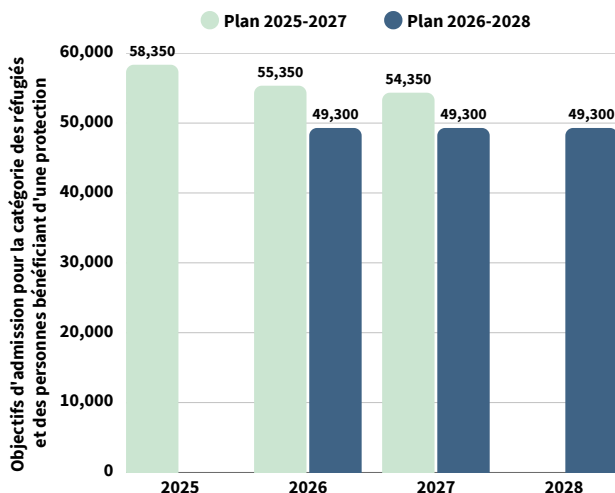


Figure 3: Objectifs relatifs à la catégorie des réfugiés et des personnes protégées, conformément aux plans de niveaux 2025-26

Regroupement familial

La part générale des admissions au titre de la catégorie du regroupement familial restera comprise entre 21,3 % et 22,1% du total des admissions, passant d'un objectif de 94 500 en 2025, 88 000 en 2026 et 81 000 en 2027 selon le plan 2025-2027, pour atteindre 84 000 en 2026 et se maintenir à 81 000 pour 2027 et 2028 respectivement, conformément au plan 2026-2028.

Admissions de résidents permanents - Famille

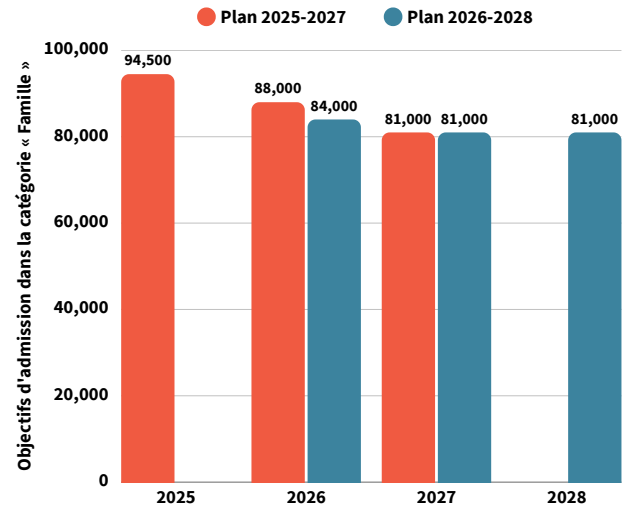


Figure 4 : Objectifs par catégorie familiale selon les plans de niveaux 2025-27 et 2026-28

Raisons humanitaires et de compassion et autres

Les objectifs relatifs aux motifs humanitaires et de compassion ainsi qu'aux autres circonstances ont également été revus à la baisse, passant de 10 000 en 2025, 6 900 en 2026 et 4 300 en 2027 selon le plan des Niveaux 2025-2027, à 6 900 pour 2026 et 5 000 pour 2027 et 2028 respectivement selon le plan des Niveaux 2026-2028.

Admissions de résidents permanents - Motifs humanitaires et de compassion et autres

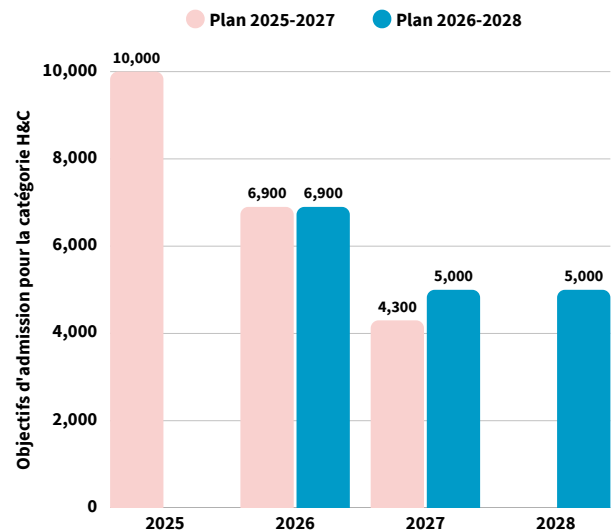


Figure 5 : Admissions dans la catégorie H&C selon les plans de niveaux pour les périodes 2025-27 et 2026-28

Admissions de résidents temporaires

Dans le but de ramener la population temporaire du Canada à moins de 5 % de la population totale d'ici la fin de 2027, de nouveaux objectifs concernant l'arrivée de résidents temporaires ont été fixés à 385 000 en 2026 et à 370 000 en 2027 et 2028. Ces chiffres correspondent aux nouvelles arrivées de travailleurs temporaires et d'étudiants au Canada. Les objectifs relatifs aux résidents temporaires comprennent les nouveaux arrivants dans le cadre de l'un des programmes de travailleurs temporaires (à savoir le Programme des travailleurs étrangers temporaires [PTET] et le Programme de mobilité internationale [PMI]), ainsi que les nouveaux arrivants dans le cadre du Programme des étudiants étrangers.

Comparaison entre les admissions de résidents temporaires - Total

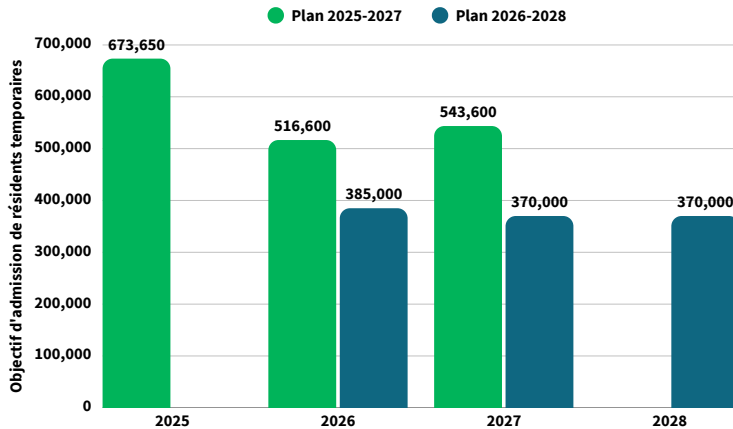


Figure 6 : Objectifs d'admission de résidents temporaires selon le Plan des niveaux d'immigration 2025-27 et 2026-28

Programme de mobilité internationale

L'IMP regroupe plusieurs catégories qui ne nécessitent pas d'Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT), notamment les permis de travail délivrés en vertu d'accords conclus avec des pays partenaires, ou ceux délivrés dans le cadre de politiques publiques économiques, de la catégorie du regroupement familial ou humanitaires, ainsi que les permis de travail post-diplôme. Toutefois, les permis de travail post-diplôme ne sont pas pris en compte dans ces objectifs, car IRCC les considère comme une prolongation ou un changement de statut, et non comme de nouvelles arrivées. L'objectif actuel pour les entrées au titre de l'IMP est stabilisé à 170 000 pour 2026, 2027 et 2028 respectivement. Il s'agit d'une augmentation par rapport au plan des Niveaux précédent, qui visait 128 700 pour 2026 et 155 700 pour 2027.

Admissions de résidents temporaires - Programme de mobilité internationale

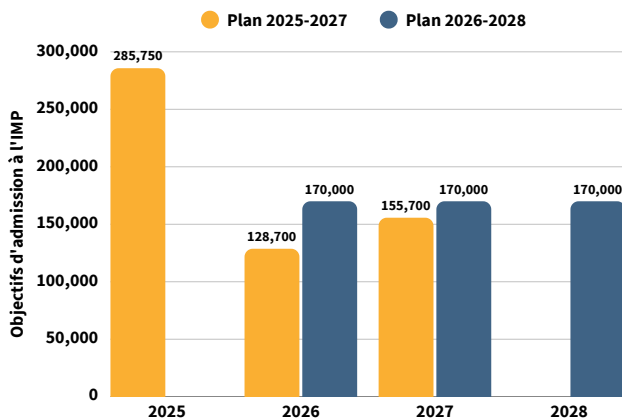


Figure 7 : Objectifs d'admission de l'IMP selon les plans de niveaux pour les périodes 2025-27 et 2026-28

Programme des travailleurs étrangers temporaires

Le programme des travailleurs étrangers temporaires (PTE) est géré conjointement avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) et repose sur la demande des employeurs visant à pourvoir des postes spécifiques lorsqu'aucun Canadien ou Résident permanent n'est disponible pour effectuer le travail, une EIMT étant requise pour délivrer des permis de travail fermés. Le programme PTE comprend des volets agricoles saisonniers et non saisonniers. Le programme PTE s'adresse à tous les travailleurs non saisonniers qui restent au Canada pendant plus d'un an. En d'autres termes, le programme TFW exclut les travailleurs saisonniers qui entrent et sortent du Canada au cours de la même année (par exemple, certains emplois saisonniers dans l'agriculture primaire et certains emplois saisonniers à faible salaire au Canada pour une durée inférieure à 270 jours). L'objectif actuel pour les TET est de 60 000 pour 2026 et de 50 000 pour 2027 et 2028 respectivement, en baisse par rapport aux 82 000 mentionnés dans le plan précédent.

Admission de résidents temporaires - Programme des travailleurs étrangers temporaires

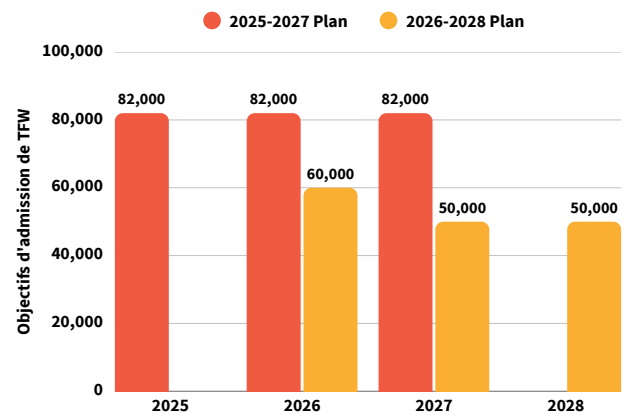


Figure 8 : Objectifs d'admission des travailleurs étrangers temporaires (WFT) selon les plans de Niveaux pour 2025-27 et 2026-28

Étudiants étrangers

Les permis d'études sont délivrés aux ressortissants étrangers qui étudient pendant six mois ou plus au Canada dans un établissement d'enseignement désigné (EED) agréé par un gouvernement provincial ou territorial pour accueillir des étudiants étrangers. Le plan actuel réduit l'objectif précédent, qui était de 305 900 étudiants de 2025 à 2027, à 155 000 en 2026, puis à 150 000 en 2027 et 2028. Il est toutefois important de noter que le nombre de nouveaux étudiants arrivés en 2025 a diminué de 61 % (pour un total de 115 470) par rapport à 2024, ce qui représente une baisse plus marquée que prévu. Ainsi, les objectifs pour 2026-2028 reflètent une baisse déjà importante du recrutement d'étudiants internationaux dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

Admissions de résidents temporaires - Programme pour étudiants étrangers

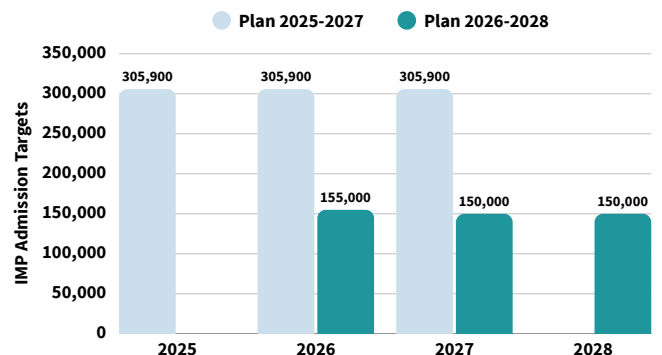


Figure 9 : Objectifs d'admission des étudiants étrangers selon les niveaux de développement pour les périodes 2025-27 et 2026-28

Mises à jour récentes de la politique d'immigration

Voies d'accès à la résidence permanente pour les professionnels de la santé

Dans le cadre de la stratégie globale du Canada visant à attirer les talents internationaux, une nouvelle catégorie du programme Entrée express a été mise en place pour les médecins étrangers ayant au moins un an d'expérience professionnelle au Canada en tant que médecin, acquise au cours des trois dernières années. De plus, 5 000 places sont réservées aux provinces et territoires afin qu'ils puissent désigner des médecins étrangers disposant d'un emploi, d'une offre d'emploi ou d'une lettre d'appui pour exercer la médecine au Canada. Ces places s'ajoutent aux quotas annuels du Programme des candidats des provinces. Les médecins désignés par ce biais bénéficieront d'un traitement accéléré de leur demande de permis de travail (14 jours), ce qui leur permettra de travailler en attendant l'obtention de la résidence permanente. La reconnaissance des titres de compétences étrangers et l'octroi des permis d'exercice aux médecins relèvent de la responsabilité de chaque province et territoire.

Chiffres du Programme des candidats de la Colombie-Britannique

Alors que la province de Colombie-Britannique avait demandé 9 000 nominations au titre du PNP en 2026 pour pallier les pénuries de main-d'œuvre, le gouvernement fédéral n'en a attribué que 5 254 à la province. Le gouvernement de la Colombie-Britannique n'a pas encore communiqué les priorités pour 2026 concernant les allocations actuelles du PNP. En 2025, la Colombie-Britannique a reçu un total de 6 214 quotas répartis sur l'année. Les nominations ont été attribuées conformément aux priorités annoncées précédemment, notamment en affectant une partie du quota aux candidatures d'Étudiants/Étudiantes internationaux(es) inscrits(es) sur la liste d'attente.

Initiative ponctuelle en faveur des personnes ayant besoin de protection

Une initiative ponctuelle d'une durée de deux ans a été mise en place pour les années 2026 et 2027, afin d'accorder le statut de résident permanent à environ 115 000 personnes dont le besoin de protection a été reconnu par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) ou par IRCC.

Chiffres relatifs au Programme des candidats des provinces du Yukon

Le gouvernement fédéral a attribué 282 places au Programme des candidats du Yukon pour 2026. À titre de comparaison, le Yukon avait désigné 312 personnes pour la résidence permanente en 2025. Alors que la Colombie-Britannique a connu une baisse de 15,45 % de ses quotas dans le cadre du Programme des candidats des provinces, ceux du Yukon ont diminué de 9,62 %.

Comparaison des chiffres du Programme des candidats des provinces du Yukon pour 2025-2026

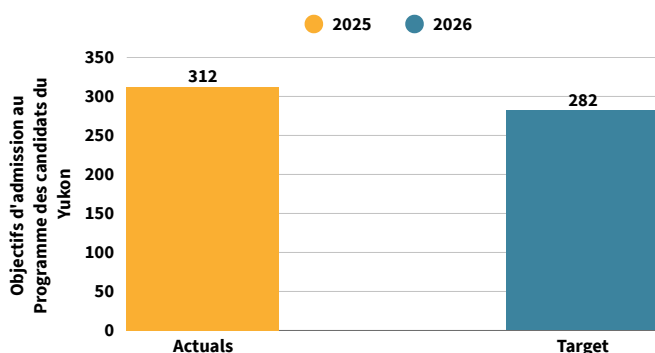


Figure 10 : Nombre de candidats au programme des candidats de la province du Yukon

Baisse du nombre d'étudiants étrangers

En janvier 2024, IRCC a annoncé une réduction de 35 % du nombre d'étudiants étrangers pour 2024 par rapport à 2023, en fixant un plafond d'environ 360 000 pour les nouveaux permis d'études délivrés. Plus tard dans l'année, dans le Plan des niveaux d'immigration pour 2025 à 2027, cet objectif a été ramené à 305 900. Le Plan des niveaux d'immigration 2026-2028 a encore réduit le nombre cible de nouveaux permis d'études à 155 000 en 2026 et à 150 000 en 2027 et 2028 respectivement. Des mesures restrictives supplémentaires concernant les exigences en matière de coût de la vie, l'admissibilité au permis de travail post-diplôme et l'admissibilité au permis de travail pour conjoint ont également été introduites en 2024 et 2025.

Programme d'immigration des entrepreneurs du BC PNP

The Programme pilote d'immigration des entrepreneurs est un programme provincial mis en place par Immigration BC, que la province a l'intention de maintenir en tant que volet d'immigration permanent. Il permet à des entrepreneurs expérimentés de créer de nouvelles entreprises en Colombie-Britannique, soit par le biais du volet de base, soit par celui du volet régional. Le volet de base est une voie d'immigration destinée aux personnes qui souhaitent créer une nouvelle entreprise ou reprendre et développer une entreprise existante. Le volet régional est une voie d'immigration destinée aux personnes qui souhaitent créer une nouvelle entreprise en dehors du Grand Vancouver et s'établir dans une communauté participante de la Colombie-Britannique.

Programme accéléré ponctuel destiné aux travailleurs temporaires

Une initiative ponctuelle d'une durée de deux ans a été mise en place pour les années 2026 et 2027, afin de permettre à 33 000 travailleurs temporaires qualifiés exerçant leur activité au Canada dans des secteurs spécifiques en pénurie de main-d'œuvre d'obtenir la résidence permanente. Le gouvernement a indiqué que ce programme serait axé sur les personnes vivant dans les zones rurales.

Priorités du Programme des candidats des provinces du Yukon pour 2026

Le gouvernement provincial du Yukon a annoncé ses priorités pour 2026 concernant deux périodes d'admission :

- Professionnels de la santé réglementés
- Employeurs des régions rurales du Yukon
- Ressortissants étrangers qui :
 - ont vécu et travaillé au Yukon pendant au moins un an
 - sont diplômés de l'Université du Yukon
 - sont francophones ou parlent français
 - ont reçu une lettre d'appui au titre de la mesure temporaire en 2024 ou 2025

« ... Notre gouvernement s'engage à soutenir le secteur privé dans le maintien d'un programme de candidats désignés visant à pallier les pénuries de main-d'œuvre. Nous nous engageons également à revoir les procédures d'immigration du Yukon afin de garantir qu'elles soient équitables et transparentes, et qu'elles continuent à soutenir les entreprises et les communautés locales, tout en veillant à apporter notre soutien à ceux qui ont déjà choisi de s'installer au Yukon. »

L'honorable Jen Gehmair, ministre du Développement économique, Assemblée législative du Yukon

Mises à jour récentes de la politique d'immigration

Voies d'accès à la résidence permanente pour les professionnels de la santé

Dans le cadre de la stratégie globale du Canada visant à attirer les talents internationaux, une nouvelle catégorie du programme Entrée express a été mise en place pour les médecins étrangers ayant au moins un an d'expérience professionnelle au Canada en tant que médecin, acquise au cours des trois dernières années. De plus, 5 000 places sont réservées aux provinces et territoires afin qu'ils puissent désigner des médecins étrangers disposant d'un emploi, d'une offre d'emploi ou d'une lettre d'appui pour exercer la médecine au Canada. Ces places s'ajoutent aux quotas annuels du Programme des candidats des provinces. Les médecins désignés par ce biais bénéficieront d'un traitement accéléré de leur demande de permis de travail (14 jours), ce qui leur permettra de travailler en attendant l'obtention de la résidence permanente. La reconnaissance des titres de compétences étrangers et l'octroi des permis d'exercice aux médecins relèvent de la responsabilité de chaque province et territoire.

Chiffres du Programme des candidats de la Colombie-Britannique

Alors que la province de Colombie-Britannique avait demandé 9 000 nominations au titre du PNP en 2026 pour pallier les pénuries de main-d'œuvre, le gouvernement fédéral n'en a attribué que 5 254 à la province. Le gouvernement de la Colombie-Britannique n'a pas encore communiqué les priorités pour 2026 concernant les allocations actuelles du PNP. En 2025, la Colombie-Britannique a reçu un total de 6 214 quotas répartis sur l'année. Les nominations ont été attribuées conformément aux priorités annoncées précédemment, notamment en affectant une partie du quota aux candidatures d'Étudiants/Étudiantes internationaux(es) inscrits(es) sur la liste d'attente.

Initiative ponctuelle en faveur des personnes ayant besoin de protection

Une initiative ponctuelle d'une durée de deux ans a été mise en place pour les années 2026 et 2027, afin d'accorder le statut de résident permanent à environ 115 000 personnes dont le besoin de protection a été reconnu par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) ou par IRCC.

Chiffres relatifs au Programme des candidats des provinces du Yukon

Le gouvernement fédéral a attribué 282 places au Programme des candidats du Yukon pour 2026. À titre de comparaison, le Yukon avait désigné 312 personnes pour la résidence permanente en 2025. Alors que la Colombie-Britannique a connu une baisse de 15,45 % de ses quotas dans le cadre du Programme des candidats des provinces, ceux du Yukon ont diminué de 9,62 %.

Comparaison des chiffres du Programme des candidats des provinces du Yukon pour 2025-2026

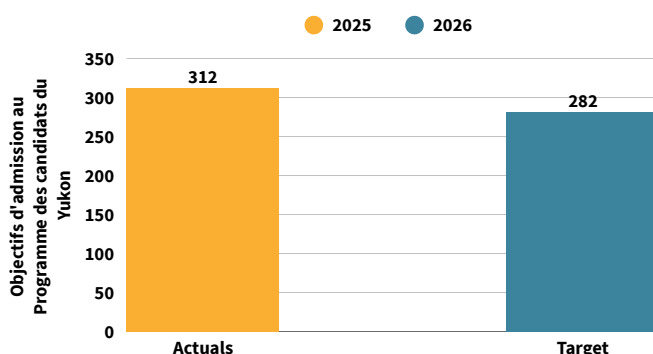


Figure 10 : Nombre de candidats au programme des candidats de la province du Yukon

Baisse du nombre d'étudiants étrangers

En janvier 2024, IRCC a annoncé une réduction de 35 % du nombre d'étudiants étrangers pour 2024 par rapport à 2023, en fixant un plafond d'environ 360 000 pour les nouveaux permis d'études délivrés. Plus tard dans l'année, dans le Plan des niveaux d'immigration pour 2025 à 2027, cet objectif a été ramené à 305 900. Le Plan des niveaux d'immigration 2026-2028 a encore réduit le nombre cible de nouveaux permis d'études à 155 000 en 2026 et à 150 000 en 2027 et 2028 respectivement. Des mesures restrictives supplémentaires concernant les exigences en matière de coût de la vie, l'admissibilité au permis de travail post-diplôme et l'admissibilité au permis de travail pour conjoint ont également été introduites en 2024 et 2025.

Programme d'immigration des entrepreneurs du BC PNP

Le Programme pilote d'immigration des entrepreneurs est un programme provincial mis en place par Immigration BC, que la province a l'intention de maintenir en tant que volet d'immigration permanent. Il permet à des entrepreneurs expérimentés de créer de nouvelles entreprises en Colombie-Britannique, soit par le biais du volet de base, soit par celui du volet régional. Le volet de base est une voie d'immigration destinée aux personnes qui souhaitent créer une nouvelle entreprise ou reprendre et développer une entreprise existante. Le volet régional est une voie d'immigration destinée aux personnes qui souhaitent créer une nouvelle entreprise en dehors du Grand Vancouver et s'établir dans une communauté participante de la Colombie-Britannique.

Programme accéléré ponctuel destiné aux travailleurs temporaires

Une initiative ponctuelle d'une durée de deux ans a été mise en place pour les années 2026 et 2027, afin de permettre à 33 000 travailleurs temporaires qualifiés exerçant leur activité au Canada dans des secteurs spécifiques en pénurie de main-d'œuvre d'obtenir la résidence permanente. Le gouvernement a indiqué que ce programme serait axé sur les personnes vivant dans les zones rurales.

Priorités du Programme des candidats des provinces du Yukon pour 2026

Le gouvernement provincial du Yukon a annoncé ses priorités pour 2026 concernant deux périodes d'admission :

- Professionnels de la santé réglementés
- Employeurs des régions rurales du Yukon
- Ressortissants étrangers qui :
 - ont vécu et travaillé au Yukon pendant au moins un an
 - sont diplômés de l'Université du Yukon
 - sont francophones ou parlent français
 - ont reçu une lettre d'appui au titre de la mesure temporaire en 2024 ou 2025

« ... Notre gouvernement s'engage à soutenir le secteur privé dans le maintien d'un programme de candidats désignés visant à pallier les pénuries de main-d'œuvre. Nous nous engageons également à revoir les procédures d'immigration du Yukon afin de garantir qu'elles soient équitables et transparentes, et qu'elles continuent à soutenir les entreprises et les communautés locales, tout en veillant à apporter notre soutien à ceux qui ont déjà choisi de s'installer au Yukon. »

**L'honorable Jen Gehmair, ministre du Développement économique,
Assemblée législative du Yukon**

Références

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024). Plan des niveaux d'immigration pour 2025-2027. Consulté à l'adresse : <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/news/2024/10/20252027-immigration-levels-plan.html>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2025). Renseignements supplémentaires sur le Plan des Niveaux d'immigration 2026-2028. Consulté à l'adresse : <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/corporate/mission/corporate-initiatives/levels/supplementary-immigration-levels-2026-2028.html>
- Statistique Canada : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2025011-eng.htm>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024). Salle de presse. Notes d'allocation de l'honorable Marc Miller, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté : Annonce concernant les Résidents temporaires. Extrait de : <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship-canada/news/2024/03/speaking-notes-for-the-honourable-marc-miller-minister-of-immigration-refugees-and-citizenship-announcement-related-to-résidents-temporaires.html>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2025). Renseignements supplémentaires sur le Plan des niveaux d'immigration 2024-2026. Extrait de : <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/news/notices/supplementary-immigration-levels-2024-2026.html>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2026). Chiffres clés sur l'immigration au Canada. Extrait de : <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/corporate/reports-statistics/statistics-open-data/immigration-stats/students-workers.html>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024). Salle de presse. Extrait de : <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship-canada/news/2024/01/canada-to-stabilize-growth-and-decrease-number-of-new-international-student-permits-issued-to-approximately-360000-for-2024.html>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2026). Vivre et travailler en tant que médecin au Canada. Extrait de : <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/immigrate-canada/medical-doctors/experience.html>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024). Salle de presse. Consulté à l'adresse : <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/corporate/transparency/transition-binders/minister-2025-05/temporary-workers.html>
- Emploi et Développement social Canada. (2024). Le ministre Boissonnault présente les prochaines étapes concernant les récentes modifications apportées au Programme des travailleurs étrangers temporaires. Extrait de : <https://www.canada.ca/en/emploi-et-développement-social-canada/news/2024/09/minister-boissonnault-provides-next-steps-on-recent-changes-to-the-temporary-foreign-worker-program.html>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2025). Dossier de transition du ministre de l'IRCC 2025-05. Extrait de : <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/corporate/transparency/transition-binders/minister-2025-05/temporary-workers.html>
- Welcome BC. (2025). À propos du Programme des candidats de la Colombie-Britannique/Archives. Consulté à l'adresse : <https://www.welcomebc.ca/immigrate-to-bc/about-the-bc-programme-des-candidats-de-la-colombie-britannique/archives#News>
- Welcome BC. (2025). Immigrer en Colombie-Britannique/Pour les entrepreneurs et les entreprises. Extrait de : <https://www.welcomebc.ca/immigrate-to-bc/for-entrepreneurs-and-businesses>
- Finlayson, Jock et Globerman, Steven (2025). Évolution des tendances en matière d'immigration au Canada, 2020-2024. Institut Fraser. Extrait de : <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/2025-07/canadas-changing-immigration-patterns-2000-2024.pdf>
- Darren Major (2025). CBC News. Le gouvernement réduit le nombre de résidents temporaires autorisés à entrer au Canada. Extrait de : <https://www.cbc.ca/news/politics/canada-rudcing-temporary-residents-budget-9.6966217>
- Luca Caruso-Moro (2026). CTV News. Le Canada a accueilli 393 500 résidents permanents l'année dernière. Extrait de : <https://www.ctvnews.ca/canada/article/canada-admitted-393500-résidents-permanents-last-year/>
- Heron Law Offices (2026). Extrait de : <https://heronlaw.ca/2026-bc-pnp-updates-general-program-information-and-streams/>
- Gouvernement du Yukon. (2026). Actualités/Le gouvernement du Yukon annonce une mise à jour du Programme des candidats du Yukon pour 2026. Extrait de : <https://yukon.ca/en/news/government-yukon-announces-yukon-nominee-program-update-2026>

Affiliation of Multicultural Societies and Service Agencies of British Columbia

Metrotower II, Suite 2308, 4720 Kingsway, Burnaby, British Columbia, V5H 4N2
1 888 355-5560 | 604 718-2780 | amssa@amssa.org | www.amssa.org

Financé par :

Funded by:



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada